



SETTIMANALE
 SETTIMANALE
 SETTIMANALE
 D'INFORMATIONS
 D'INFORMATIONS

CFA UNIVERSITAIRE

LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

INTERVIEW DE
 CHRISTOPHE STORAÏ
 P5 À 7

Photo Timothy Leoncini

1,60€



CROIX ROUGE - DAVID FRAU
**LE BARREUR CHANGE,
 PAS LE CAP**
 P20

KAMPÀ P2 • ÉDITO P3 • OPINION P4
 XYLELLA P8 • JACQUES FUSINA P10
 BRÈVES P22 • EUROPE P24
 SÉLECTION SORTIES P26
 ANNONCES LÉGALES P11



S E M P R ' À F I A N C ' À V O I

KEVIN-AUGUSTIN, VOUS NOUS CONFIRMEZ
QUE CE LÉGER INCIDENT NE FAIT COURIR
AUCUN RISQUE AUX POPULATIONS ?

C'EST QUAND MÊME PARFOIS
UN VRAI MÉTIER DE CON



SOMMAIRE

OPINION

P4

INTERVIEW **CHRISTOPHE STORAÏ**

P5

XYLELLA **ET MAINTENANT?**

P8

CULTURE **LA CHRONIQUE DE JACQUES FUSINA**

P10

ANNONCES LÉGALES

P11

CROIX ROUGE **LE BARREUR CHANGE, PAS LE CAP**

P20



EN BREF ET EN CHIFFRES

P22

EUROPE

P24

SÉLECTION DE SORTIES

P26

<https://www.facebook.com/ICN.Informateur.Corse.Nouvelle>
<https://twitter.com/ICNActu>

INFORMATIONS RELATIVES AUX ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Dans le souci de maintenir le service de qualité
que nous assurons pour les annonces
qui nous sont confiées, nous nous vous rappelons que
c'est désormais

le mardi avant 16 heures impératives

que nous devons recevoir vos annonces.

Merci de veiller tout particulièrement à vos insertions
avec devis préalables ou conditions particulières...

Pour joindre Albert Tapiero

au service annonces judiciaires et légales

tél. 04 95 32 89 92 – mail: al-informateurcorse@orange.fr

et Bernadette Benazzi à notre secrétariat-comptabilité

tél. 04 95 32 04 40 – mail: gestion@corsicpress-editions.fr

A Corsica tomba

«**A** nu tombu un cristianu, u giornale a dice». Ssi pochi parolli d'una canzona di u gruppu I Muvrini ci voltani in capu, troppu suventi. A simana passata, hè un ghjovanu militanti nazionalistu bè cunnisciutu di 36 anni, Massimo Susini, chì hè cascatu sottu à i balli assassini, in Carghjese. L'inchiesta aparta da a pricura d'Aiacciu ùn hà ancu parmissu di sapenni di più nant'à u carattaru di ssa malfatta. Causa parsunali? Affari cummirciali? Attu maffiosu? Assassiniu puliticu o liatu à l'impegnu assuciativu di a vittima à prò di l'ambienti? Una mansa di dumandi fermari posti. Sò stati numarosi i parsunalità pulitichi, i membri di a sucità civili ma dinò l'anonymi ad avè vulsutu renda umaghju, nant'à i reti suciali frà altru, à u ghjovanu allivadori è pruprietariu d'una pagliotta, omu di valori è patriottu sinceru. Ma dopu a tristezza, sò spuntati l'incumprioni è a zerga. Omu ùn si pò impidisci di pinsà à l'ambienti assai pessimu è torbu di a Corsica attuali; ssi lochi binidetti da i Dii, induva a pupulazioni campa, dipoi calchi tempu, cù un pesu tamantu. Malgradu u cuntestu puliticu novu iniziatu guasgi quattru anni è u ventu di spiranza chì suffiava dipoi tandu, a pittura diventa di più in più fosca. I cumprtamenti maffiosi di prima vista, chì pariani abbastanza in rinculu, ani ritrovu un fiatu scemu inde l'impunità a più tutali. U soldu hè sempri un bruttu patronu, mentri chì di più in più parsoni straziani pà campà d'una manera abbastanza degna. S'ellu pari un imbuleghju scemu d'elementi senza raportu trà d'elli, u fattu si stà chì, senza cascà inde u lamentu perpetuali, a Corsica vada di più in più mali. Ed hè cumpliatu di veda spuntà appena di lumi à mezu à ssu tunnellu chì ci pari senza fini. Lampà sempri a petra nant'à l'unu è l'altru, ch'ellu s'ighi u Statu francesi o a maghjuria eletta, è chjamà, à più pudè, à a nascita d'una demucrazia vera, ùn pudarà cambià nulla. Una sola dumanda ci veni in menti: hè o ùn hè fatalità? ■ **Santu CASANOVA**

ICN INFORMATEUR CORSE NOUVELLE ©

CorsicaPress Éditions SAS*

Immeuble Marevista, 12, Quai des Martyrs, 20200 Bastia, Tél. 04 95 32 89 95
 Directeur de la publication – Rédacteur en chef: Paul Aurelli (04 95 32 89 95)

journal@icn-presse.corsica

BUREAU DE BASTIA 1, Rue Miot (2^e étage), 20200 BASTIA

Tél. 04 95 32 04 40 Annonces légales Tél. 04 95 32 89 92

BUREAU D'AJACCIO – RÉDACTION 21, Cours Napoléon • BP 30059 • 20176 AJACCIO Cedex 1
 Tél. 04 95 32 89 95

RÉDACTION

• Elisabeth Milleliri • informateur.corse@orange.fr

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Ajaccio) Eric Patris

• 1^{er} secrétaire de rédaction (Bastia) P. Muzzarelli

*Société locataire-gérante des titres et marques – Principaux associés: PA, AG, JFA, GA, PLO.

IMPRIMERIE AZ Diffusion 20600 Bastia

Dépôt légal Bastia CPPAP 0324 | 88773 • ISSN 2114 009

Membre du SPMR • Fondateur Louis Rioni •



Je(u) de cartes

À quelques mois des élections municipales force est de constater que le jeu de l'apaisement joué par le gouvernement ne semble pas suffire à calmer et réunifier l'unité d'un pays économiquement et socialement bien fragilisé. L'exécutif préférant jouer la carte de la prudence propose concertations et consultations à tout-va, seule tactique semble-t-il pour couper court à tout débordement.

Mais plus généralement que dire de ce jeu politique où les mêmes cartes sont sans cesse rebattues et où les joueurs remettent en cause des règles pourtant connues de tous et acceptées au préalable ?

Comment expliquer par exemple cette nouvelle règle du jeu que certains aimeraient modifier à l'annonce d'un verdict qui condamne un homme à de la prison ferme et lui interdit de briguer un nouveau mandat ? Jouer avec l'argent voire tricher en mettant quelques billets dans sa poche est un risque que certains d'entre nous avons pris au Monopoly pour mieux avancer dans la partie et la gagner. Mais nous savons aussi que jouer à ce jeu dans la vraie vie peut conduire un simple quidam ou un personnage public directement en prison sans passer par la case chance.

Et que dire quand la règle de la bataille (municipale), qui stipule que seul le donneur est censé distribuer l'intégralité des cartes, est peu ou plus respectée ? Si ce n'est que ce jeu de cartes se transforme soit en poker menteur car il n'y a plus de donneur reconnu, soit en solitaire même si, aberration, les joueurs sont de plus en plus nombreux ou plus inquiétant en gin rami puisque les plus stratèges d'entre eux n'hésitent pas à piocher quelques alliances de circonstance.

Qui seront les gagnants en mars 2020 ? À ce jour impossible de le savoir même en jouant au tarot divinatoire. Seul constat, toujours aucun signe d'une carte du tendre afin d'emprunter sereinement le chemin qui doit nous mener de l'ancien au nouveau monde. ■ **Dominique PIETRI**

HUMOUR

IL FALLAIT LE DIRE

Dans la nuit du 17 au 18 septembre, la gendarmerie est intervenue après des appels rapportant des tirs sur les hauteurs de Santa Giulia à Porto-Vecchio. D'après **Eric Bouillard**, procureur de la république à Ajaccio, on aurait relevé sur une villa «une trentaine d'impacts d'arme lourde, d'arme de guerre».

Bien que fort impressionnante, cette affirmation laisse le public dans une ignorance cruelle. A-t-on utilisé une mitrailleuse, un mortier ou un canon de 105 ? Car c'est cela, une arme lourde, en aucun cas un fusil d'assaut ou une arme d'épaule de gros calibre. On aurait pourtant pu supposer que les catégories d'armes et la précision ne posaient aucun problème à un procureur. ■ **EP**

LES PIEDS DANS LE PLAT

EN LIBERTÉ

Durant l'année scolaire 1950-1951, les potaches du lycée Fesch s'étaient dotés d'un journal. Soucieux d'affirmer leur désir d'impertinence, ils avaient baptisé le périodique *Les pieds dans le plat*. Pour autant, ils ne franchirent jamais les bornes de la bienséance et le clou de leur irrévérence se manifesta par l'organisation d'un monôme, chahut bon enfant qui allait rester dans les annales du bahut. *Mediapart*, organe d'une toute autre dimension, semble tenir sa rubrique gastronomique en mettant avec constance et sans délicatesse ses pattes dans la vaisselle de Sèvres d'élus ayant pignon sur ruelles de la cour, pouvoir auto-légitimé et clinquant décadent des Sunset boulevards parisiens. Il tend ainsi à prouver, à grands renfort de gamelles et de casseroles agitées aux basques de politiciens plus ou moins en renom, que l'intrusion dans les souillards et arrières-cuisines de tables huppées peut révéler l'existence de pratiques peu ragoûtantes. Dernier exemple en date, M. Jean-Jacques Bridey. Député LREM du Val-de-Marne, il aurait perçu, selon *Mediapart*, double remboursements de certaines notes de frais de restaurant entre 2016 et 2017. Il était alors maire PS de Fresnes et président de la Société d'économie mixte de l'aménagement de Fresnes (Semaf). Il convient dans cette affaire, si toutefois affaire il y a, de respecter la présomption d'innocence. Cela va sans dire. Et mieux encore en le disant. Si vous en doutez, Sibeth et consorts, qui sortent ou rentrent en tous lieux et occasions, vous le confirmeront. Au demeurant, il existe toujours, simple ou alambiquée, une explication pour justifier une situation d'apparence ambiguë. Ainsi, de même que par *situs inversus totalis*, certains de nos concitoyens ont l'*appendix vermicularis* à gauche et le cœur à droite [aucune allusion politique !], M. Bridey, pourrait -pourquoi pas ?- être porteur d'un double tractus digestif. Si tel était le cas, la découverte d'un double remboursement de frais de papier toilette plaiderait définitivement en faveur de son innocence et serait d'un grand soulagement pour le juste, mis au banc de nage des concussionnaires. Mais revenons aux faits évoqués. Selon le média en ligne, cet élu aurait eu l'habitude, sorte de tic ou de Toc solidement ancré, de demander un doublon du ticket de restaurant pour ses justificatifs de frais. Un juge pointilleux autant qu'atrabilaire - il y en a - pourrait y voir on ne sait quelle préméditation. Aparté de peu de portée... D'ailleurs, M. Bridey ne nie pas tout. Il admet pour quelques cas, (30 pour *Mediapart*) une possibilité d'erreur dans sa comptabilité. Éventualité toujours plausible chez un être humain surchargé de responsabilités. On a cependant plus de mal à opiner du chef lorsqu'il s'offusque et déclare au *Parisien* : « On ne va pas en faire un fromage... » Shocking ! Ou, pour parler Franc : Jean-Jacques pousse le bouchon un peu loin ! Il serait tout de même question de 4 807 € payés par la Semaf ; de 717 € pour deux personnes. Lors d'un repas de travail. Vraisemblablement. Une séance studieuse au restaurant de l'hôtel Park Hyatt en juillet 2017. On n'en évoque pas moins un plateau de fromages de vache, brebis ou chèvre, digne d'entrer au Guinness book. De quoi régaler tous les sans-dents d'une barre HLM et les rats qui y cohabitent. Il convient de dire que l'actuel député serait prêt à rembourser le trop-perçu. Y aura-t-il paiement d'amendes et de dommages et intérêts ? Laissons à la Justice le temps d'agir sereinement et souhaitons que M. Bridey, lavé en toute logique de tout soupçon, puisse, quelle que soit son étiquette, se représenter demain, face à ses électeurs, vêtu de probité candide et de lin blanc. ■ **Paulu-Santu MUSÈ-PUGLIESI**

CHRISTOPHE STORAÏ: LE CHOIX DE L'EXCELLENCE

Enseignant chercheur, maître de conférences en économie, directeur de l'Institut universitaire de technologie de Corse entre 2003 et 2008, dans lequel il a mis l'accent sur l'alternance, Christophe Storaï a pris en 2009 la direction du CFA Universitaire alors nouvellement créé. Sa ligne directrice: l'excellence.

Propos recueillis par Christophe GUIDICELLI



« Vous avez la chance d'être payé pour être formé, cela peut inciter à passer par le dispositif. »

Le Centre de formation des apprentis de l'Université de Corse, le CFA universitaire, est créé en 2009. Dix ans plus tard, quel bilan faites-vous ?

Je suis plus sur le qualitatif, mais les chiffres sont importants. En 10 ans, 3000 étudiants ont été diplômés par la voie de l'apprentissage ou de l'alternance. On a commencé en 2009 avec une centaine d'étudiants, aujourd'hui on en est à 400. J'ai toujours pensé qu'on ne pouvait pas aller au delà de 300, en raison des effectifs de l'université. Les effectifs sont croissants, les formations aussi, 39 aujourd'hui. Le taux de réussite a augmenté lui aussi, alors qu'on aurait pu penser le contraire. Aujourd'hui, ce taux de réussite est de 95%.

Les études en alternance et « passerelle vers l'emploi » comme l'annonce le slogan du CFA vont de pair. Aujourd'hui, quel est le taux d'insertion des étudiants du CFA Universitaire ?

Sur les 10 ans, le taux d'insertion moyen est de 80% quasiment avant la fin du diplôme. Aujourd'hui, on est dans une situation où l'on dit aux employeurs de ne pas casser les contrats pour faire des CDI, qu'il faut laisser la diplomation suivre son cours. Les majors de promotion sont des alternants. Le slogan du CFA universitaire est : « l'alternance à l'université, voie de l'excellence et passerelle vers l'emploi ». Ce n'est pas un slogan pour faire beau.

Le nombre d'étudiants en alternance est en augmentation en France (458000 au total en 2019), c'est également le cas à l'Université de Corse ?

L'augmentation est liée à l'attractivité du dispositif. Je n'en fais pas du tout un objectif quantitatif, c'est l'insertion qui m'intéresse. Je préfère avoir 300 étudiants et qu'ils soient insérés, plutôt qu'il y en ait 500 et qu'il n'y ait que 40% de taux d'insertion. Mes collègues de l'enseignement supérieur qui gèrent des CFA sur le continent n'ont pas ces taux d'insertion. Ils ont beaucoup d'apprentis, qui sont liés à des grandes entreprises qui ont l'obligation d'avoir des alternants. Il n'y a pas forcément d'embauche à la fin. On travaille nous aussi avec des grosses entreprises mais aussi avec des plus petites qui ont besoin de se structurer.

Qu'est-ce qui attire les étudiants vers les formations en alternance ?

La liberté de choisir. Dans un premier temps, de pouvoir faire un cursus complet en alternance. Le diplôme, c'est le même, mais on accumule deux ans d'expériences professionnelles. Un étudiant, quand il signe son contrat d'apprentissage, il n'est pas meilleur qu'un étudiant clas-

sique, mais dans 75% des cas, il est major de sa promotion. La possibilité, aussi, d'avoir un emploi attire également : 80% à l'issue du dernier diplôme mais aussi les opportunités de se constituer un réseau.

L'alternance est-elle devenue un passage obligatoire pour les étudiants selon vous ?

Je ne sais pas si c'est un passage obligatoire, mais en tout cas c'est une opportunité qui les sécurise. Il y a des inconvénients, comme suivre une formation théorique lourde et la formation en entreprise. Mais vous avez la chance d'être payé pour être formé, cela peut inciter à passer par le dispositif. Ce qui fait vraiment la force du résultat, c'est que ce n'est pas une obligation. Les étudiants qui viennent sont motivés. On restera toujours sur une sélection sur le niveau.

C'est important de sélectionner les étudiants ?

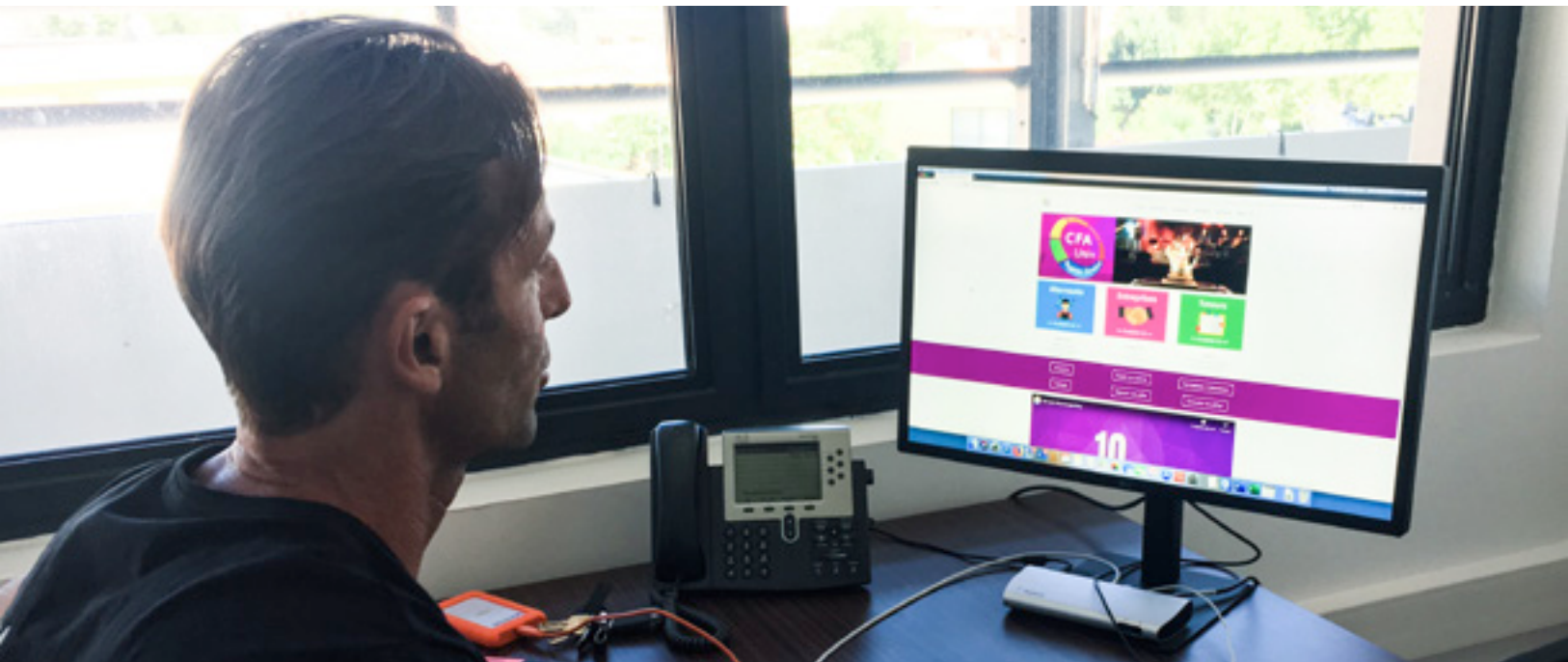
Je n'hésite pas à parler de sélection. L'idée, ce n'est pas de dire « toi tu es bon, toi tu es mauvais ». L'idée, dans le choix, c'est de préparer l'étudiant à la bonne formation pour qu'il s'insère. Pour ça, il faut des formations avec nombreux *clausus*. C'est ce qui fait le gage de la réussite. De toute façon, on ne peut pas avoir une formation généraliste avec 100 ou 200 étudiants, comment voulez-vous les encadrer ?

Selon vous, sommes-nous dans une société qui a besoin de se retrouver dans plus de pratique que de théorie ?

Ce qui fait la force d'un territoire, c'est l'économie de la compétence. La compétence, c'est la connaissance adaptée au terrain. Construisons une économie de la compétence. Le stage, la formation professionnelle, l'alternance, c'est comme cela qu'on augmente le niveau de développement d'un territoire. Si la Corse veut être autonome, pas simplement financièrement et politiquement, c'est aussi par le fait qu'elle est capable de générer sa ressource humaine et sa qualification. Aujourd'hui, on a la capacité de pouvoir former en interne notre force de travail.

Actuellement, quelles sont les formations proposées par le CFA universitaire ?

On a 6 domaines. Ceux du management, du commerce, de l'environnement, de l'industrie, l'info-com et du droit, qui vont du diplôme universitaire au niveau master. Le nouveau diplôme en alternance qui apparaît cette année est dans le domaine de la santé, à cheval sur le management. Il forme à l'encadrement des personnes en situation de handicap.



« Les chiffres de l'apprentissage en France ont augmenté grâce à l'enseignement supérieur et diminué dans l'infra-bac. »

Comment l'offre de formation est-elle décidée?

La logique de l'apprentissage est une logique d'opportunité pour les étudiants. On se fixe sur la carte de formation proposée par l'université et on se pose la question de savoir comment une formation initiale peut être ouverte en alternance. Pour ça, il faut des besoins des entreprises, des étudiants intéressés par l'alternance, et une équipe pédagogique. Ce sont les trois règles pour ouvrir un apprentissage, ce n'est pas seulement « on décide de », c'est tout un dispositif qui doit être mis en œuvre.

L'offre se construit aussi en adéquation avec le besoin en ressources humaines des entreprises?

On va pouvoir le faire à partir de maintenant. Auparavant, les régions soutenaient les CFA sur la base d'une offre de formation qui correspondait à des diplômes validés par le ministère. Aujourd'hui, avec la réforme, les choses changent et on pourra faire du sur-mesure à partir du moment où les Opérateurs de compétences, les Opcv, soutiennent et financent le coût des formations puisque nous n'avons plus de taxe d'apprentissage, ni de subventions régionales.

De quelle manière la réforme de l'apprentissage, « la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel » va-t-elle modifier le mode de financement des CFA?

Avant la réforme, il s'agissait d'un mode de financement par les régions à travers des subventions d'activités qui étaient liés au nombre de contrats. Tout cela va disparaître. La loi décentralise la gouvernance de l'alternance auprès de France Compétence. Il va falloir avoir des interlocuteurs dans les branches professionnelles. Cela génère un flou artistique sur les procédures de financement. Comment va-t-on avoir les financements, à quel rythme? J'ai une inquiétude sur le mode opératoire. Je ne suis pas en mesure de dire si la nouvelle réforme va créer des problèmes strictement sur l'apprentissage. Sans doute, mais elle ouvre beaucoup sur la formation continue dans laquelle on va être.

Avec cette réforme, le financement se fera « à la tête d'étudiant ».

Ne craignez-vous pas une course entre les CFA pour en attirer toujours plus?

Chez nous, en Corse, les CFA sont complémentaires. Chacun a sa carte à jouer. On nous prédisait la catastrophe, en disant que si l'université créait son CFA, elle allait cannibaliser les potentialités des chambres

de commerce. Au contraire, la loi va forcer, ce que nous essayons de développer à travers le groupement d'intérêt public, à lier formation professionnelle et formation en alternance. La loi va dans le sens de l'individualisation des parcours et les centres de formation y sont prêts. La loi peut générer cette tentation-là, mais ce serait mortifère pour tout le monde.

Vous évoquez la formation professionnelle. Le CFA universitaire a-t-il vocation à former les salariés?

C'est la vocation du CFA d'aller vers cette dimension. Il faut agréger la notion de compétence aux étudiants et aux salariés pour que l'impact sur le territoire soit double. Par exemple, les banques nous demandent de travailler sur des modules spécifiques, pour des salariés qui sont conseillers clientèle afin de les former sur de la gestion de patrimoine. Les entreprises ont également un besoin important dans l'encadrement. Du coup, cette réforme qui est néfaste pour l'apprentissage ouvre la voie à la formation continue. C'est pour cela qu'elle est binaire, cette réforme

La réforme permet également aux entreprises de créer leurs propres CFA. Les CFA actuels pourraient-ils perdre certaines formations?

C'est un risque, mais un centre de formation se gère avec de la ressource intellectuelle et pédagogique. Jusqu'à preuve du contraire, les liens avec les grosses entreprises sont toujours les mêmes.

Comment voyez-vous l'avenir de l'apprentissage?

Avec ce que propose la réforme, je le verrais dans un avenir très noir. La loi discrédite les centres de formation de l'enseignement supérieur. Elle enlève toutes les aides aux entreprises qui proposent des contrats à l'enseignement supérieur pour les circonscrire dans l'infra-bac, afin de faire du nombre. Les chiffres de l'apprentissage en France ont augmenté grâce à l'enseignement supérieur et diminué dans l'infra-bac. Dans le supérieur, on a 4% de rupture de contrat, contre 40% dans l'infra-bac. Si vous êtes chef d'entreprise, vous n'allez pas signer un contrat avec un élève jeune, qui va vous claquer dans les mains. Il y a beaucoup d'aides, mais dans 40% des cas il y a des échecs, donc les chefs d'entreprises vont rester dans l'enseignement supérieur. Là où les technocrates se trompent, c'est que ça ne va pas inciter les entreprises à signer des CAP. Le risque de la réforme, c'est d'être mortifère. ■

ET MAINTENANT ?



Avec la confirmation, début septembre, d'une présence de la bactérie *Xylella fastidiosa* sur des oliviers d'ornement en Paca, l'inquiétude est montée d'un cran en Corse. Si l'heure est à la recherche d'un consensus entre les différents acteurs institutionnels et économiques, pour chercher comment préserver le territoire corse de nouvelles contaminations, reste à voir quels sont les outils disponibles. Et efficaces.

Les deux premiers cas officiellement avérés sur des oliviers en France mettent en évidence, à Antibes, la *Xylella fastidiosa multiplex*, dont la présence est attestée en Corse depuis 2015 mais pour laquelle, a précisé la préfecture de Corse « À ce jour, aucune analyse issue d'un prélèvement officiel et mettant en œuvre la méthode officielle n'a mis en évidence une contamination d'oliviers en Corse ». À Menton, en revanche, la sous-espèce détectée est la *Xylella fastidiosa pauca*, responsable du dépérissement de millions d'oliviers dans la région italienne des Pouilles.

Les résultats des analyses réalisées début 2018 par l'Inra d'Angers pour le compte du Syndicat interprofessionnel des oléiculteurs de Corse concluaient à la contamination de chênes verts, oléastres et myrtes, mais aussi d'oliviers d'ornement sur deux ronds-points de la périphérie d'Ajaccio. Ils ont toutefois été contredits par le laboratoire de la santé des végétaux de l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses), laboratoire national de référence. Et si des symptômes de dépérissement ont été constatés en Corse sur des oliviers et des oléastres, une mission lancée en 2018 à l'initiative du Ministère de l'agriculture et de l'alimentation a exclu une contamination par la *Xylella*. Les dépérissements, indique la préfecture de Corse, « seraient engen-

drés par une récurrence de stress hydriques intenses et durables entre 2014 et 2017, nécessitant d'engager sans délai des travaux sur l'adaptation des pratiques culturales de l'olivier au changement climatique ». Reste que la contamination avérée en Paca, d'un olivier par la sous-espèce *multiplex*, ne peut que conforter le Sidoc dans ses craintes : difficile d'espérer compter indéfiniment sur une quelconque exception corse, à supposer qu'une bactérie soit sensible à ce concept. A fortiori lorsque la *pauca* est désormais, très officiellement, dans l'équation.

Pour l'Anses, qui souligne que « la très grande majorité des souches de *Xylella fastidiosa* isolées en France appartiennent à la sous-espèce *multiplex* » et que « À ce jour, la situation n'est pas comparable à celle de l'Italie où la maladie est due à la propagation rapide d'une souche unique très agressive sur olivier » (NDR: la *pauca*), la contamination de certains végétaux, confirmée en Corse en 2015 puis en Paca en 2017 « serait due à plusieurs introductions différentes potentiellement antérieures à 2013 ».

Partant de là, deux écoles peuvent s'opposer. D'une part, ceux qui peuvent estimer que puisque la bactérie était déjà là plusieurs années avant sa détection en 2015, le mal est fait et que chercher à limiter drastiquement l'entrée de plants en Corse n'aura pour effet que de pénaliser les pépiniéristes et professionnels du pay-



Philippe Meynier



Joseph Colombani

sage insulaires. D'autre part, ceux qui considèrent que si la multiplex, quoiqu'elle ait pu être introduite en Corse avant 2013, n'y a été détectée qu'en 2015, nous ne sommes peut-être pas au bout de nos surprises; et pour qui, surtout, il importe de ne pas aggraver la situation. Ainsi, pour Sandrine Marfisi, présidente du Sidoc, qui déplore que «l'arrêté Mirmand, qui était un bon outil» ait été, au fil des dérogations, vidé de sa substance, «l'objectif est de faire en sorte qu'une nouvelle souche n'entre pas! Et il faut prendre des décisions maintenant! Pas dans un an ou dans deux ans». Une position exprimée le 16 septembre dernier, lors d'une réunion organisée à Corte par la présidence de l'Exécutif de Corse et les présidents de l'Office de l'environnement et l'Office de développement agricole et rural de Corse. Représentants des organismes consulaires et des professions concernées par «la problématique de la *Xylella fastidiosa*» y étaient conviés à se concerter quant aux mesures nécessaires à la protection du territoire insulaire. Avec, en premier lieu, la constitution d'une liste des spécimens d'espèces végétales à la fois non indigènes au territoire de la Corse et non cultivées, dont l'introduction pourrait être interdite. Elle serait fixée par le président du Conseil exécutif après avis du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel.

Si la réunion se tenait à huis-clos, la presse étant invitée à patienter à l'extérieur de la salle en attendant l'issue des débats (qui se sont un peu prolongés), il serait plus qu'exagéré d'affirmer que rien n'a filtré de sa teneur. L'isolation phonique du local étant tout sauf un modèle du genre, il était le plus souvent difficile d'ignorer ce qui pouvait être dit. Même si faute d'avoir l'image avec le son, il n'était pas toujours possible de savoir qui disait quoi. On a par exemple pu entendre une représentante des pépiniéristes et professionnels du paysage (elle a décliné sa profession) souligner que les plants qui entraient en Corse destinés aux pépiniéristes étaient traçables et «traités»*; faire valoir – non sans raison – que l'accroissement de la production locale de plants nécessitait et du foncier et l'assurance de ne pas devoir face à des restrictions d'eau; et, cerise sur le gâteau, lancer un petit pavé dans la mare en affirmant savoir, de bonne source, que les dérogations pour l'entrée de plants bénéficiaient aussi à quelques très rares membres de la profession oléicole. Dont elle affirmait cela dit ignorer l'identité. Même les bonnes sources ont parfois un débit capricieux.

Une voix masculine s'est élevée pour dénoncer les ventes, par les grandes surfaces, de plants à la provenance plus qu'incertaine. Argument auquel a manifestement été sensible Joseph Colombani. «Notre position a toujours été de ne pas mettre la Corse sous cloche, expliquait le président de la Chambre d'agriculture de Haute-Corse à l'issue de la réunion. Mais la présence avérée de la

*pauca si près de chez nous impose à la chambre d'évoluer dans sa position et de réfléchir à un niveau supplémentaire dans la protection. Sans tomber dans l'excès, il faut canaliser les choses beaucoup plus qu'elles ne l'étaient jusqu'à présent. Ça signifie plus de moyens pour favoriser la production locale de plants, plus de rigueur sur les entrées de plants et particulièrement sur ceux qui sont proposés en grande surface, qui n'offrent pas nécessairement des garanties de traçabilité. On ne peut pas se permettre de laisser commercialiser des plants qui peuvent venir de n'importe où et être par la suite plantés n'importe où en Corse». Dans l'ensemble, hormis quelques éclats de voix, pas de clash lors de cette réunion dont, rappelait le président de l'OEC, François Sargentini, le but était de répondre à une question assez simple: «Est-on, les uns et les autres, prêts à s'entendre sur une base minimum afin de créer une nouvelle situation, à partager une stratégie de proposition? Car si nous n'y parvenons pas, tous ceux qui sont autour de cette table seront perdants, à terme». Et de fait, les divers participants se sont dits prêts à se réunir sous peu pour avancer sur une réflexion commune. Reste à savoir ce qu'il est possible d'attendre de cette liste de spécimens d'espèces végétales fixée par le président de l'Exécutif en vue d'en interdire l'introduction. À en juger par les précisions qu'a déjà tenu à apporter la préfecture, ses effets risquent d'être limités: elle permet d'interdire l'introduction et la propagation d'espèces exotiques envahissantes mais pas d'établir une liste composée de tous les végétaux potentiellement hôtes de la bactérie et ne pourrait donc «concerner que quelques espèces exotiques hôtes de *Xylella fastidiosa*, comme le caféier».*

Resterait alors à s'orienter vers la piste prônée par Philippe Meynier, chargé de mission auprès du président de l'Exécutif de Corse pour les questions ayant trait aux politiques sanitaires. C'est-à-dire «Co-construire, avec l'État, un dispositif qui n'existe pas et qui servirait les intérêts de la ferme Europe. Il est illusoire d'espérer des mesures spécifiques à la Corse. L'État ne nous donnera en aucun cas les moyens d'agir sur notre territoire. En revanche, il pourrait être favorable à la demande d'une notification à Bruxelles pour un dispositif propre aux îles méditerranéennes. Il ne s'agit pas, dans ce cadre, de faire de la Corse une terre d'expérimentation ou de mission, mais un poste avancé, ce qui nous permettrait de travailler avec d'autres acteurs, en débordant de l'actuel cadre franco-français. Dans une telle optique, on jouerait gagnant-gagnant sur tous les tableaux: la Corse pourrait se préserver tout en étant un acteur de la vigilance sanitaire dans les îles de Méditerranée et en Europe, et la France y gagnerait en termes d'image auprès de Bruxelles. Et, manifestement, l'État est prêt à entendre ce raisonnement-là». ■

Elisabeth MILLELURI

*Il n'existe cela dit, et c'est bien là le hic, aucun traitement contre la *Xylella*



LES RENDEZ-VOUS DE JACQUES FUSINA...

LIVRES, MUSIQUE, ARTS & SPECTACLES, CINÉMA

L'ATELIER DU PEINTRE



Portrait de René Char

Pierre Barat expose du 20 septembre au 6 octobre à la galerie Noir et Blanc et au Centre Vision Futura, à Bastia.

Dépasser les derniers virages de la sortie nord de Bastia pour prendre la route de San Martinu et arriver devant l'entrée de l'immeuble où réside le peintre. Horizon bleu absolu, éclatant et limpide, comme en connaissent souvent les ciels du Cap Corse entre deux coups de vent et un soleil brûlant d'été. Pierre Barat a établi son atelier au rez-de-chaussée où il disposait d'un garage : là sont ses dernières œuvres et d'autres un peu plus anciennes, organisées dans un sympathique désordre de travail et d'accueil. Il parle de ses inclinations naturelles, de ses apprentissages, de ses connaissances, de ses relations artistiques ou amicales, de sa nouvelle vie dans l'île succédant à ses années parisiennes, de ses occupations, de ses projets, tout cela simplement entre humbles silences et accents de belle sincérité. Reconnaître alors en lui des proximités nombreuses, nées de communes amitiés, de confidences, d'expériences similaires, de rapprochements tout autant générationnels qu'intellectuels : le goût de la lecture, de la poésie, de l'écriture, échangés durant une bonne heure en toute liberté et décontraction, entre sourires et connivences esquissées... Sa peinture, on ne saurait la classer d'emblée à vrai dire dans aucune école ni mouvement particulier, mais on peut en ressentir immédiatement les points forts, les tendances, les ancrages Pierre dessine remarquablement bien et c'est ce qui frappe aussitôt, ce coup de crayon efficace et léger à la fois, qui sait donner forme à des portraits familiers, habiller lestement une silhouette, laisser percer l'éclat vivant d'un regard. Cette même impression de construction magique lorsqu'une silhouette de statuaire de jardin public, tel personnage hautain né de la pierre, dresse sa personne au centre de la toile où l'attendent et l'entourent des éléments d'un décor qui semblent soudain le revêtir de leur force naturelle.

Ailleurs, des maisons, des rues, des campaniles de chez nous, tracés de leurs lignes parfaites dans un noir et blanc majestueux rehaussé par endroits d'un gris d'ardoise marié à l'harmonie des murs anciens.

Grandes toiles, plus loin, où l'éclat des fleurs ou des nuages, en courbes et masses élégantes, jouent de leurs possibles rébus pour qui veut s'y retrouver ou bien s'y perdre. Parfois c'est la terre de labour, couleur de glèbe seule, qui parle dans ses ocres sillons de champs campagnards. A côté d'énormes pierres érigées par des géants demeurent fichées dans des murs à peine ruinés et gagnés aujourd'hui de luxuriance végétale. Ici encore, un oiseau esseulé, chante dans le coin d'un tableau, se perche parfois dans un autre, indiquant à sa manière où notre œil doit se poser et s'adosser avant de laisser errer à plaisir son imagination interprétative. Car des symboles, il y en a toujours, cachés ou blottis plutôt, comme ces lignes de textes inscrites dans certains tableaux, serties tels les bijoux d'un écrin de peinture.

Pierre a connu très tôt, lors de sa formation artistique aux meilleures sources, le succès et la reconnaissance de ses pairs lorsqu'il fut primé à dix-huit ans à peine et obtint immédiatement l'attention des galeries. Accumuler par la suite et pour ainsi dire naturellement les expériences multiples des chemins d'une passion jamais démentie et toujours excitée par les résonances majeures de la poésie récitée. La peinture s'imposant alors comme une écriture toujours renaissante et fidèle à jamais, qu'on se remémore nuit après nuit, afin qu'elle renaisse au matin toujours plus riche de lendemains bénis des yeux. ■



CROIX ROUGE DE CORSE-DU-SUD

LA DIRECTION CHANGE, PAS LE CAP

Photos DR

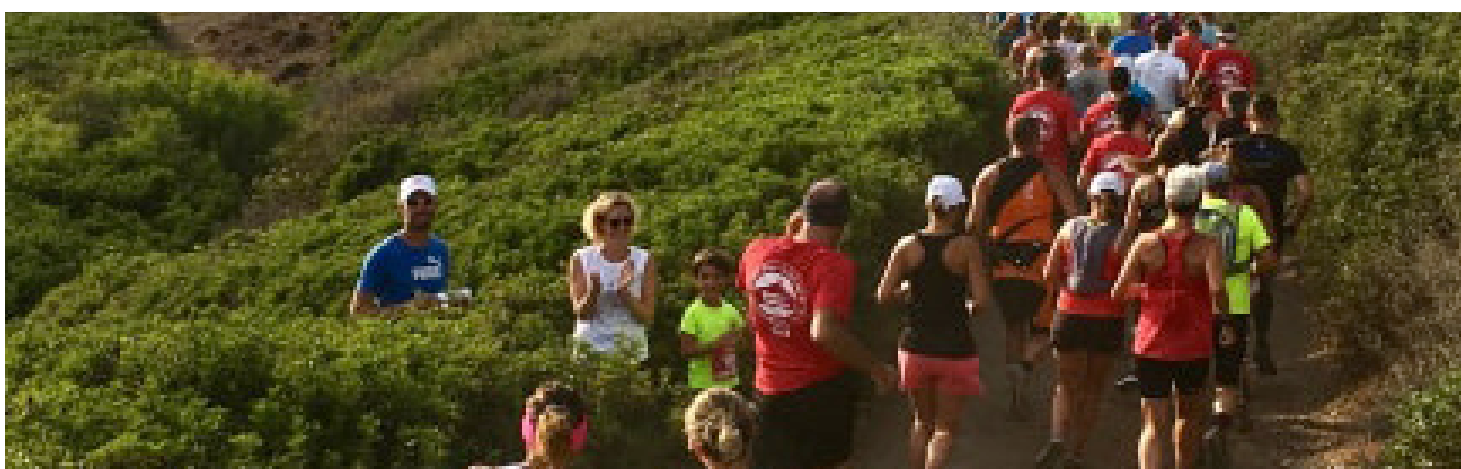
Depuis le 22 juin dernier, l'antenne locale de l'association a un nouveau président en la personne de David Frau.

Bien connu des Ajacciens, cet homme engagé ambitionne de poursuivre toujours plus loin le travail entrepris par ses prédécesseurs. Pour ce faire, il lance un grand appel au bénévolat.

On le connaissait en tant que président de la fédération du logement de Corse-du-Sud, homme politique, syndicaliste et militant de longue date. Pour l'humaniste engagé qu'est David Frau, c'était finalement presque une suite logique de se tourner vers la Croix-Rouge. Depuis le 22 juin dernier, ce quadragénaire dynamique est le nouveau président de l'antenne de Corse-du-Sud de l'association. Même s'il avoue que cela lui est tombé dessus un peu par hasard. «*Ma motivation vient d'une équipe qui s'est constituée et qui avait la volonté d'élargir l'image et le travail de la Croix-Rouge. Ils m'ont contacté et motivé pour rejoindre le bureau*», explique-t-il d'emblée en soulignant que, de par ses différentes casquettes, il «gravitait» déjà depuis longtemps autour de l'association. Mais l'arrivée de cette nouvelle personnalité ne signifie pas pour autant changement de cap dans la politique menée par l'antenne locale. Le président et ses collaborateurs entendent en effet poursuivre le travail de leurs prédécesseurs, tout en l'accentuant. «*Aujourd'hui, la Croix-Rouge est beaucoup trop résumée à la maraude*», regrette toutefois David Frau en reprenant: «*Il y a une nécessité de remettre sur le devant de la scène les valeurs universelles de l'association qui sont résumées à travers l'humanisme et l'indépendance. C'est l'humain qui nous intéresse, quelle que soit sa situation, on doit lui apporter un secours*». De facto, à l'aube de son mandat, il lui paraissait essentiel d'insister sur la totalité des missions que s'est fixée la Croix-Rouge à travers le monde, en pré-

cisant que le défi des années à venir sera de développer tous les axes qu'il est possible d'entreprendre au plan local. À commencer par l'aide apportée aux plus démunis : «*La Croix-Rouge a un vrai rôle à jouer pour lutter contre la précarité, surtout dans la région la plus touchée par ce fléau en France. À ce titre, nous avons souhaité axer l'aide alimentaire sur le rural, car on y trouve beaucoup de personnes qui ont besoin que l'on aille vers elles. Evidemment, c'est une action qui demande beaucoup plus de temps, beaucoup plus de finances et d'engagement de la part des bénévoles, mais qui est nécessaire parce que dans le rural, la précarité s'ajoute à l'isolement*». Une entreprise rendue, de plus, particulièrement ardue du fait de la difficulté d'identification des personnes dans le besoin, que bien souvent la pudeur et la fierté conduisent à ne pas demander d'aide. Pour remédier à cela, la Croix-Rouge de Corse-du-Sud entend multiplier les actions qui lui permettront d'aller à la rencontre de ces personnes. «*Le premier travail qu'il y a à faire, c'est un travail d'information des citoyens, où qu'ils soient. C'est pour cela que l'on a aussi recentré notre action sur les réseaux sociaux. Il faut envoyer l'information au maximum*», pose ainsi le président en glissant: «*Quand on relaye une publication de la Croix-Rouge sur les réseaux sociaux*, par un simple clic, on transmet l'information à l'ensemble de son réseau et on fait déjà du bénévolat*».

D'autre part, s'il est bien une mission emblématique de la Croix-Rouge, c'est la formation aux gestes qui sauvent. Pourtant, si



au national l'association fait figure de proue en la matière, en Corse les choses sont un peu plus complexes. L'antenne locale ne compte en effet pour l'instant qu'un seul formateur dans ses rangs, mais elle entend prendre toute la place qui est la sienne aux côtés du Sdis et de la Protection civile dans le plan Primura lancé par le président de l'Assemblée de Corse et qui vise à former le maximum de Corses aux premiers secours. Par ailleurs, l'association est de plus en plus amenée à participer aux plans d'urgence mis en place par les autorités civiles, par exemple lors d'événements climatiques exceptionnels. «Cet été lors de la canicule, il y a eu une maraude qui a circulé de jour pour venir en soutien à tout ceux qui n'avaient pas prévu d'avoir de l'eau sur eux ou pas suffisamment, et pour pallier les difficultés dues à la chaleur», précise ainsi David Frau.

Autre pan important de ses activités, à Ajaccio, la Croix-Rouge joue aussi un rôle particulièrement important auprès des familles qui ont un proche incarcéré à la maison d'arrêt: «En face de la prison, nous dispensons un accueil qui permet de donner de l'humanité à des personnes qui ont perdu le lien avec un être proche et qui se retrouvent en attente devant la prison, en situation de malaise. Le fait d'ouvrir ce lieu permet d'apporter quelque chose de bien à ces personnes. Heureusement que la Croix Rouge est sur ce secteur».

Enfin, la vesti-boutique, qui permet, sur conditions de ressources, à des personnes dans le besoin de pouvoir acheter des vêtements de seconde main à très bas prix, est aussi une mission très chère à l'antenne locale. Le nouveau bureau ambitionne d'ailleurs d'étendre ce service et de le rendre plus accessible. «Cette vesti-boutique

permet à des personnes qui sont dans la précarité que cela ne se voie pas obligatoirement sur elles, de s'habiller différemment, ou même de se présenter à un entretien d'embauche avec des vêtements adéquats», appuie David Frau en précisant à ce titre que la Croix-Rouge est toujours demandeuse de vêtements en bon état dont on voudrait se séparer.

Face à l'immensité de ces grands chantiers, le nouveau président a dressé un constat dès sa prise de fonction: «Pour remplir nos missions, il nous faut avoir des ressources humaines. C'est pourquoi, depuis mon élection, je fais un appel au bénévolat. On a besoin de bénévoles, non pas pour venir travailler à temps plein à la Croix-Rouge, mais pour venir donner quelques heures. Pour moi, le meilleur des salaires est de voir un sourire sur le visage de quelqu'un. En plus, ce salaire est net d'impôt!», sourit-il en indiquant: «La logique de la Croix-Rouge, c'est de demander à devenir bénévole. On paye une petite cotisation, et ensuite on est destinataire des différentes actions pour lesquelles on peut s'inscrire. Celui qui n'est disponible que de manière ponctuelle ou bien pendant ses vacances peut aider même sur une seule action, comme par exemple sur le trail de la Parata, organisé chaque fin d'été». Aujourd'hui, l'antenne de la Croix-Rouge de Corse-du-Sud compte plus d'une centaine de bénévoles ainsi qu'une salariée. Des moyens humains, qui «tournent bien» même s'ils restent insuffisants. En attendant, David Frau se dit aujourd'hui fier d'être à la tête de cette «très belle machine» que «les Corses ont toujours supportée». ■ Manon PERELLI

*page Facebook: [//fr-fr.facebook.com/crfcorsedusud/](https://fr-fr.facebook.com/crfcorsedusud/)
& compte Twitter: @CroixRouge_2A

SANTÉ

PREMIER COLLOQUE DE L'AT3C

Difficulté à se concentrer ou à demeurer concentré sur une tâche ou une activité ; activité et impulsivité excessives ou bien encore combinaison des problèmes de concentration et d'activité/impulsivité excessives : le trouble du déficit de l'attention (TDAH) touche des personnes de tous les âges (y compris les adultes). En ce qui concerne les enfants, 3 % à 5 % d'entre eux présentent un TDAH, les garçons ayant trois fois plus de risque d'être atteints que les filles. Ce trouble neurologique, généralement diagnostiqué pendant l'enfance et qui continue très souvent à se manifester à l'âge adulte, donne lieu à l'organisation du premier colloque de l'Association de thérapies comportementales et cognitives de Corse (AT3C), « *L'approche comportementale et cognitive dans le trouble déficit de l'attention* » qui se tiendra le 28 septembre de 9h à 18h, au Palais des congrès d'Ajaccio. Cette journée sera l'occasion d'une présentation des thérapies comportementales et cognitives ainsi que d'une mise à jour et de réflexions concertées entre divers professionnels concernés par ce trouble. ■ AN

SOLIDARITÉ/FLUX SANITAIRES

DEUX NOUVEAUX LOGEMENTS INSEME À MARSEILLE ET NICE

Association de loi 1901, créée en 2009 et reconnue d'utilité publique par décret du 15 juillet 2019, l'association Inseme vient en aide aux personnes qui vivent en Corse et qui, faute de trouver sur place l'offre de soins que nécessite leur condition, doivent se rendre sur le continent (le plus souvent à Marseille ou Nice) pour raison médicale, quels que soient leur âge et la pathologie concernée, dans le cadre d'une prise en charge par l'Assurance maladie. En 2017, elle avait lancé une opération de crowdfunding en vue d'acquérir, à Marseille, un logement destiné à l'hébergement des malades et de leurs familles. Ce premier appel à la solidarité via le financement participatif avait permis l'achat d'un T2. Une deuxième opération de ce type a été lancée cette année, pour permettre cette fois l'achat d'un logement à Nice où. L'objectif fixé était de 180 000 €. Au final, 854 donateurs ont pris part à cette collecte et permis à Inseme d'atteindre la somme de 247 592 € ! Aussi, a annoncé l'association, « *ayant appris la mise en vente d'un studio dans le même immeuble que le premier T2 acheté à Marseille, notre conseil d'administration a décidé de l'acquérir grâce aux 67 592 € supplémentaires de la collecte* ». Ainsi, ce n'est pas un, mais bien deux appartements supplémentaires que l'association va pouvoir mettre à disposition des familles. ■ AN



ENVIRONNEMENT

LE FOND DE L'AIR EFFRAIE

Mercredi 18 septembre à Ajaccio, un incident survenu à la station d'épuration de la route des Sanguinaires, lors du remplissage d'une cuve de chlore, a nécessité l'intervention des pompiers du risque technologique. Quinze personnes intoxiquées ont été prises en charge par les services de secours, et il a été mis en place un périmètre de confinement de 500 mètres incluant deux écoles. Par crainte de contamination, les plages de la Parata à St-François ont également été interdites à la baignade.

Pour mémoire, le 18 septembre avait été déclaré « Journée nationale de la qualité de l'air ». Qualitair Corse communiquait d'ailleurs à ce sujet en utilisant l'expression « défis de l'air » et redoublait de préconisations quant au fait de bien aérer son domicile et de s'interdire de brûler les végétaux. L'organisme envisage-t-il, en sus de ses opérations vers le grand public, de suggérer à tous les sites à risques, compagnies de navigation et aériennes et autres grands « parfumeurs d'ambiance » de l'atmosphère ajaccienne et corse, de relever lesdits défis ? Rien ne le dit, mais on peut toujours l'espérer. ■ FP

4 850

euros bruts pour un enseignant du primaire en Allemagne, contre 2630 € pour son homologue français. Les salaires des enseignants dans des pays comparables à la France, en valeurs mesurées en parité de pouvoir d'achat, s'avèrent de 20 % à 30 % plus élevés que ceux des enseignants français (source OCDE).

32 260

camping-cars ont transité par la Corse entre mai et juillet 2019, soit +18,8 % du fait d'une progression de 55 % sur les lignes maritimes Bastia-Italie, indique l'Observatoire régional des transports de Corse. Sur cette période, l'évolution des nuitées globales a été de -19 % en mai, +4 % en juin et -5 % en juillet.

35

euros pour la saison sportive 2019/2020 : montant de l'aide attribuée à chaque jeune sportif, via les clubs sportifs, dans le cadre du dispositif Sporti'Pass mis en place par la Collectivité de Corse pour les foyers bénéficiant de l'Allocation de rentrée scolaire, afin de favoriser l'inscription de leurs enfants à un club sportif.

Les chiffres de la semaine

Les chiffres de la semaine

Les chiffres de la semaine

VIOLENCES CONJUGALES

NE RIEN OUBLIER, NE RIEN LÂCHER !



Entre le 1^{er} janvier et le 17 septembre 2019, 106 femmes sont mortes en France, assassinées par leur compagnon ou ex-compagnon. En Corse, où un observatoire régional des violences faites aux femmes devrait prochainement voir le jour, les bénévoles de l'antenne régionale des Femmes solidaires se battent au côté des familles des huit femmes qui, au cours de ces 10 dernières années, ont été assassinées en Corse par leur conjoint ou ex-conjoint. Elles ont ainsi organisé, en résonance avec le Grenelle des violences conjugales qui se tient du 3 septembre au 25 novembre, un week-end de mobilisation à Erbalonga, les 21 et 22 septembre. L'événement Donne Arrite/Femmes debout* est dédié «à toutes ces femmes que nous n'avons pas pu sauver et à toutes celles qu'ensemble nous aiderons à sortir de leur enfer». Si la soirée du 21 sera consacrée à des concerts de soutien, la journée du 22 verra la tenue de débats, témoignages, qui permettront de mieux comprendre le mécanisme qui peut conduire «de l'emprise à la tragédie» mais aussi d'examiner la question des moyens de prévention et des solutions à mettre en œuvre. Comme en écho à cette mobilisation, le 27 septembre, à 20h45, France 3 Corse Via Stella diffuse *Savannah*, documentaire de Francescu Artily : le 1^{er} mai 2016, à Ajaccio, Savannah Torrenti, 23 ans mourait sous les coups de son ex-compagnon; quelques mois plus tard, sa mère, Mylène, fondait l'association Savannah, pour ne rien oublier, venir en aide à d'autres femmes, et défendre les droits des femmes contre toutes les formes de discrimination. Le documentaire sera projeté en avant-première le 24 septembre, 21h, au cinéma l'Ellipse d'Ajaccio. ■ AN * *Savoir +* : 04 95 33 33 46

CONSULTATION PUBLIQUE/PESTICIDES

U LEVANTE INVITE LES CORSES À S'EXPRIMER

10 mètres minimum pour l'épandage des substances «les plus dangereuses» et «pour les autres produits phytosanitaires», 10 mètres minimum pour les cultures hautes (viticulture, arboriculture notamment) et 5 mètres minimum pour les cultures basses (céréales par exemple). Ce sont les «*préconisations scientifiques et indépendantes*» formulées par l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) pour les distances nationales minimales à respecter entre les zones d'épandage et les zones d'habitation. Une consultation publique sur un projet de décret et un projet d'arrêté relatif aux «*mesures de protection des personnes lors de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques à proximité des zones d'habitation*» est actuellement en cours. Elle s'achèvera le 1^{er} octobre prochain. D'ici là, des maires ont tranché. C'est le cas d'Anthony Hottier, maire de Barrettali qui a pris, le 13 septembre, un arrêté aux termes duquel «*l'utilisation des produits phytopharmaceutiques est interdite sur le territoire de la commune à une distance inférieure à 150 mètres de toute parcelle cadastrale comportant un bâtiment à usage d'habitation ou professionnel*». Une mesure saluée par l'association de défense de l'environnement U Levante, qui invite les Corses à participer à la consultation, mise en ligne sur le site du ministère de la Transition écologique et solidaire. ■ AN



Photo DR

1,7

Les chiffres de la semaine

vélo à assistance électrique (VAE) pour 1000 habitants en Corse, contre près de 5 au plan national, 10 en Allemagne et 24 en Belgique. Lancé en 2016 par l'Agence d'aménagement durable, d'urbanisme et d'énergie de la Corse, le dispositif d'aide à l'achat de VAE a bénéficié en 3 ans à plus de 1600 particuliers et 57 entreprises.

18 %

Les chiffres de la semaine

des Français vivent à découvert, selon la 13^e édition du baromètre du Secours populaire, et 63% de ceux gagnant moins de 1200€ par mois rencontrent de réels problèmes pour payer leurs factures d'énergie [+6 points en un an]. Leurs difficultés face aux dépenses de logement ont également augmenté : 55% soit +10 points.

2°

Les chiffres de la semaine

de plus pour la température moyenne du globe d'ici 2040, quelle que puisse être l'évolution des émissions de gaz à effet de serre, et de +6,5° à +7° en 2100 si rien n'est fait pour limiter les rejets carbonés et le recours aux énergies fossiles, selon les dernières projections des chercheurs français, divulguées le 17 septembre.



LE TAUX DE CHÔMAGE EN EUROPE

Avec 15,61 millions de personnes sans emploi, le taux de chômage dans l'Union européenne atteint 6,3% en juillet 2019, et 7,5% dans la zone euro. Il s'agit des taux les plus faibles depuis la crise de 2008.

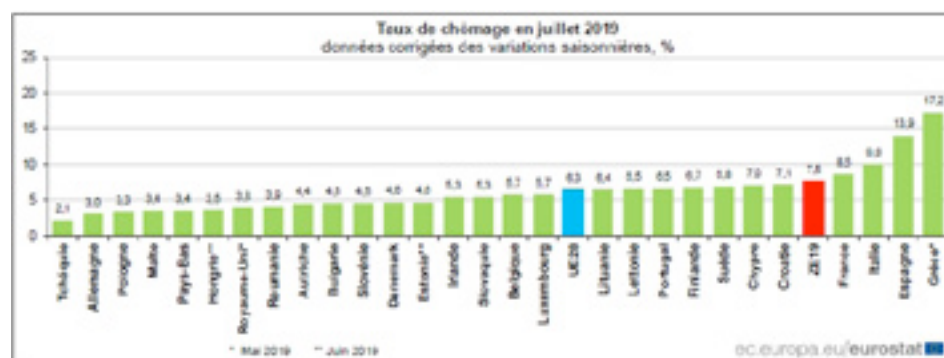
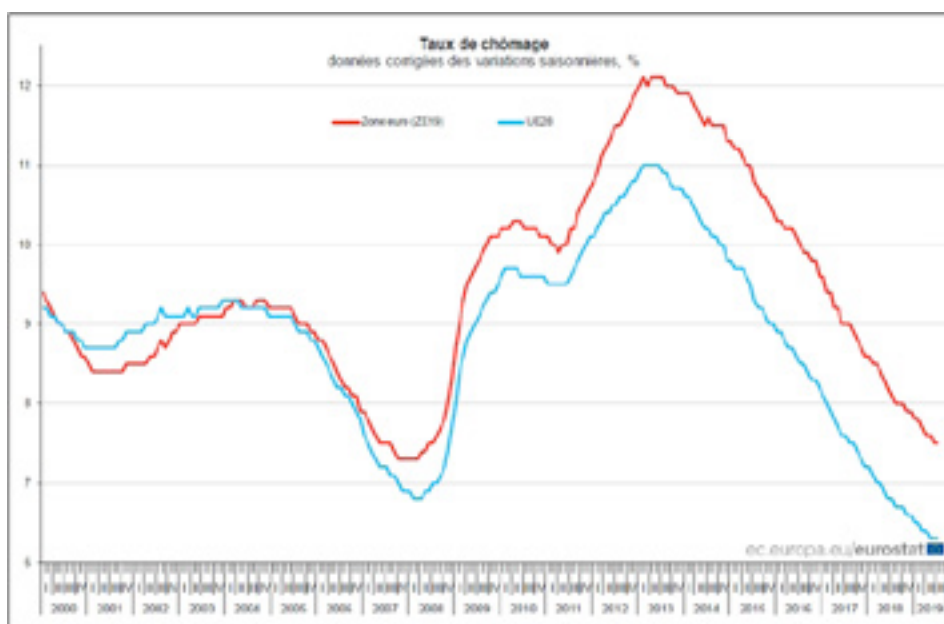
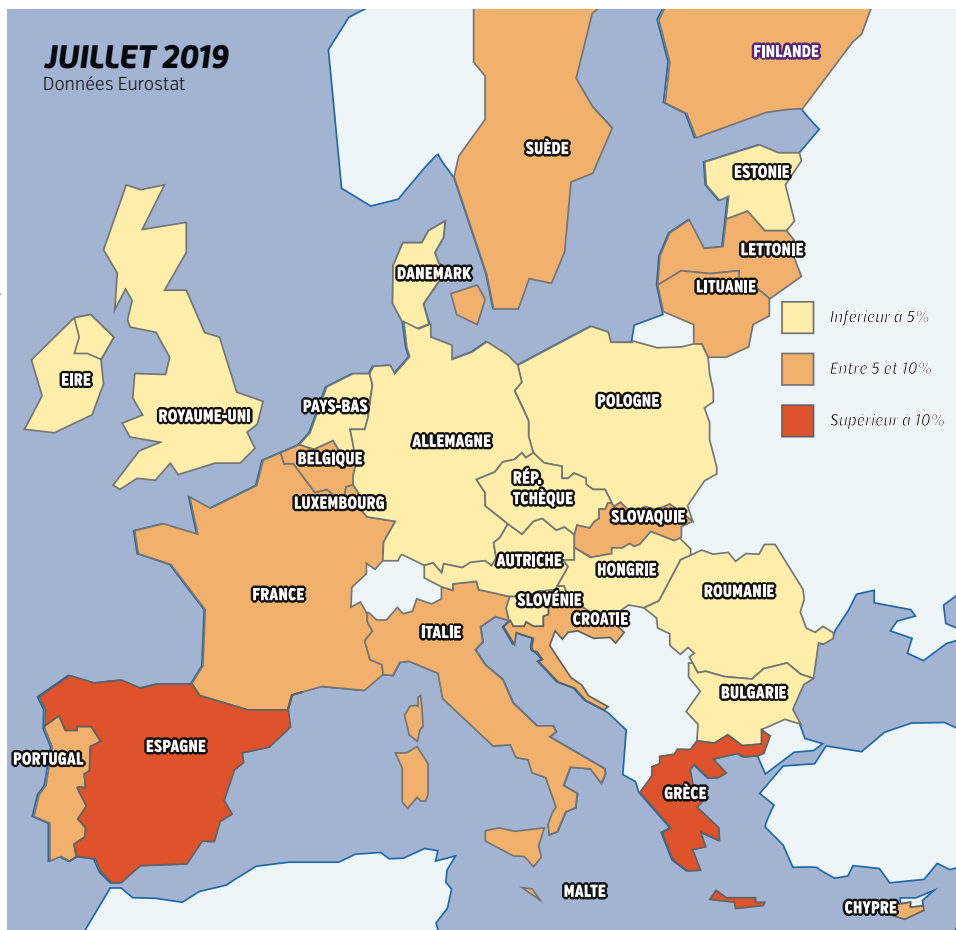
MOINS DE 16 MILLIONS D'EUROPÉENS SANS EMPLOI

Selon Eurostat, 15,61 millions de personnes étaient au chômage dans l'Union européenne en juillet 2019 (6,3% de la population active), dont 12,32 millions au sein de la zone euro (7,5%). Comparé à juillet 2018, le chômage a baissé de 1,01 million de personnes dans l'UE28 et de 898 000 dans la zone euro.

En matière d'emploi, les contrastes en Europe sont marqués : une amplitude de 15,1 points sépare les extrêmes. Quand la République tchèque connaît un taux de chômage de 2,1% et que l'Allemagne et la Pologne enregistrent respectivement 3% et 3,3%, celui-ci culmine en Grèce (17,2% en mai 2019) et en Espagne (13,9%), malgré des baisses marquées en un an. La France, elle, se classe en 4e position des États les plus touchés par le chômage (8,5%).

Sur un an, le taux de chômage a baissé dans 25 États membres, et une augmentation a été enregistrée en Lituanie (de 6,1 % à 6,4 %), au Luxembourg (de 5,6 % à 5,7 %) et en Suède (de 6,3 % à 6,8 %).

Les baisses les plus marquées ont été observées en Grèce (de 19,4% à 17,2 % entre mai 2018 et mai 2019), en Croatie (de 8,4% à 7,1%), à Chypre (de 8,3% à 7,0%), en Slovaquie (de 6,5% à 5,3%) et Les contrastes européens en matière de chômage sont encore plus visibles chez les jeunes, avec une différence allant du simple au septuple entre les extrêmes. ■





LA SÉCURITÉ À L'INTÉRIEUR DES FRONTIÈRES

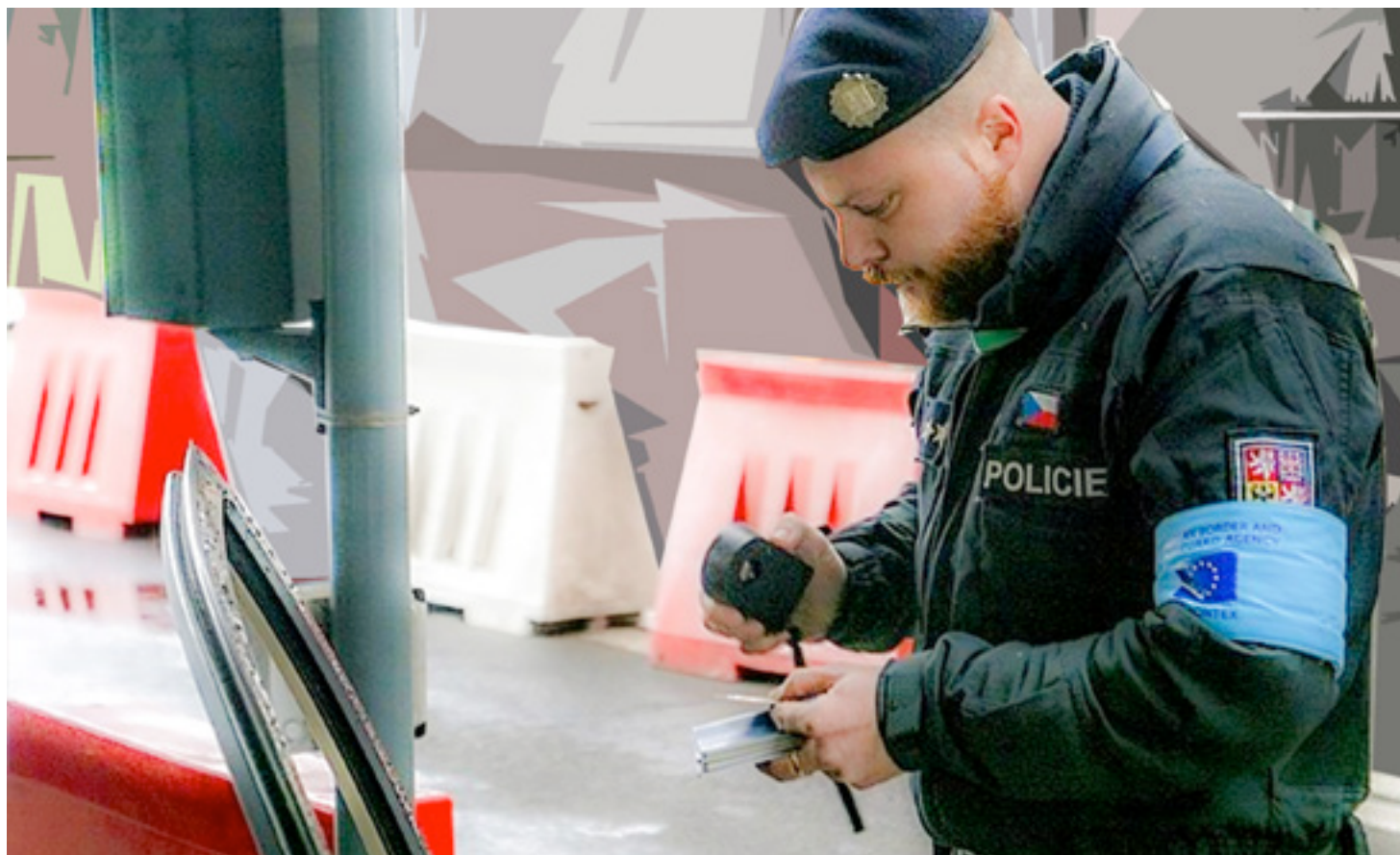


Photo Frontex

La sécurité intérieure de l'Union européenne est aujourd'hui perçue comme une priorité, aussi bien par l'opinion publique que les gouvernements des Etats membres. Compétence avant tout nationale, la sécurité est ainsi devenue un enjeu européen.

Terrorisme, crime organisé, cybercriminalité, trafic de drogue, délinquance économique, trafic d'armes, catastrophes d'origines naturelle ou humaine... les menaces évoluent rapidement et sont aujourd'hui globalisées. Ce qui rend l'action supranationale d'autant plus efficace et importante. L'Union européenne aide donc les autorités nationales à se coordonner en la matière.

En 2018, au sein de l'Union européenne, 129 attaques ou tentatives d'attaques terroristes [avortées, déjouées ou réalisées] ont été recensées, et 1056 personnes ont été arrêtées. Près des deux-tiers de ces attaques étaient affiliées à des courants ethno-nationalistes et séparatistes [83 attaques], devant la mouvance jihadiste [24]. Le Royaume-Uni est le pays qui a été le plus touché [60 attaques], devant la France [30] et l'Italie [13].

COOPÉRATION POLICIÈRE ET JUDICIAIRE

L'outil le plus connu, fourni par l'UE pour aider les États membres à se coordonner, est certainement l'agence Europol, créée en 1999. Elle peut, depuis 2002, participer à des enquêtes, sans toutefois effectuer d'arrestations ou de perquisitions. Ses 1 000 agents sont basés à La Haye, aux Pays-Bas, et fournissent leur appui à plus de 40 000 enquêtes internationales par an. Eurojust, autre agence européenne basée à La Haye, permet, elle, de coordonner les autorités judiciaires.

Le mandat d'arrêt européen, créé en 2002, a été une autre avancée en matière de coopération. Opérationnel depuis 2004, il permet à l'autorité judiciaire d'un État membre de demander à tout autre État membre l'arrestation d'une personne présente sur son

territoire. L'individu est ensuite remis à l'État demandeur pour qu'il puisse exercer des poursuites pénales, faire exécuter une peine ou une mesure de sûreté privatives de liberté. Ainsi, en 2016, 16 636 mandats d'arrêt européens ont été émis, et 5 812 ont été exécutés.

SURVEILLANCE DES FRONTIÈRES

Autre outil central de la politique de sécurité de l'Union européenne, le Système d'information Schengen permet aux autorités de partager des informations sur les entrées dans l'espace Schengen.

Plus connue sous le nom de "Frontex", l'agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes permet quant à elle d'envoyer des agents européens dans des régions sous tension pour soutenir les pays aux frontières de l'Union européenne.

Enfin, dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et le crime organisé, le "passenger name record" [PNR] oblige les transporteurs aériens à communiquer aux unités de renseignement des États membres les données qu'ils possèdent sur leurs passagers.

Cybersécurité et protection civile

L'Union européenne est également active en matière de cybersécurité. Elle lutte contre le cybercrime grâce à une agence spécialisée et a renforcé les capacités d'Europol en la matière.

En matière de sécurité civile, l'Union européenne dispose d'un "Mécanisme européen de protection civile", qui permet notamment de répondre aux catastrophes de manière coordonnée. A l'été 2017, par exemple, des Canadiens français ont pu être mobilisés pour aider à éteindre les grands feux de forêts au Portugal. ■

Isaure MAGNIEN

La sélection de la rédaction

By heart

Comédien, metteur en scène et dramaturge, Tiago Rodrigues est le directeur du Théâtre national Dona Maria II de Lisbonne. Avec *By Heart*, il évoque l'histoire de sa grand-mère, Candida, éprise de littérature depuis toujours, qui n'a jamais pu accéder aux études qu'elle aurait rêvé de pouvoir suivre. Devenue cuisinière, elle n'a jamais cessé de lire, jusqu'au jour où, sa vision déclinant de manière significative, elle a appris qu'elle était en train de perdre la vue, de manière irrémédiable. Elle a donc exprimé auprès de son petit-fils une requête très particulière: qu'il choisisse pour elle un ouvrage, «un dernier livre, le livre définitif», qu'elle pourrait apprendre par cœur, pour pouvoir «continuer à lire, mentalement» une fois la cécité totalement installée. Le choix de Tiago Rodrigues s'est porté sur les *Sonnets* de Shakespeare. Et le jour de son 94^e anniversaire, sa grand-mère a récité, par cœur, le sonnet numéro 30. Entre-temps, Tiago Rodrigues, avait entrepris un travail de création, en cherchant notamment les textes qui se réfèrent à l'apprentissage «par cœur» mais aussi à ce que signifie, au plus juste, «apprendre un texte par cœur» puis le dire et en quoi cet acte peut être important. Se souvenir des mots, les transmettre, les faire vivre, c'est faire pièce au temps qui passe, au vieillissement, à la mort, mais ce peut être aussi, en certaines circonstances, un acte de résistance, politique comme artistique: un texte appris, su et gardé en mémoire, au fond du cœur, est un texte préservé, perpétué et «Aucun KGB, aucune CIA, aucune Gestapo n'y peut plus rien», affirme Tiago Rodrigues. Sur scène, des cageots remplis de livres, quelques pannonceaux, des chaises installées en demi-lune face à la scène... Chaque soir, Tiago Rodrigues invite 10 spectateurs à le rejoindre sur le plateau, à puiser au hasard dans les cageots, et à éprouver, partager avec lui, le temps d'une représentation, cette expérience singulière qui consiste à retenir un texte (des extraits et citations de William Shakespeare, Ray Bradbury, George Steiner, ou encore Joseph Brodsky) et à le dire, à le faire passer à d'autres. Chaque représentation est ainsi unique. Spectacle en français.



Les 26 et 27 septembre, 21h. Fabrique de théâtre, Bastia. ☎ 04 95 39 01 65 & www.theatrealibi.com

La correspondance des Bonaparte: secrets de famille

Offertes en 1975 à la Ville d'Ajaccio par Christiane Spoturno-Coty, fille du parfumeur François Coty, et versées au fonds de la bibliothèque municipale, 18 lettres autographes de différents membres de la famille Bonaparte sont exposées pour la première fois, dans une scénographie réalisée par Charles Cianfarani. En fait de secrets de famille, ces courriers authentifiés ne réservent aucune révélation renversante. Si l'ensemble exposé comprend une correspondance militaire inédite de Napoléon I^{er}, adressée au général Clarke sur la conduite de la campagne de Saxe en 1813, la plupart de ces écrits traduisent des préoccupations on ne peut plus banales, comme il s'en trouve dans toutes les familles. C'est une note de frais minutieuse dans le fond comme la forme, adressée par Charles-Marie Bonaparte à un ecclésiastique pour la livraison d'un cheval. Le courrier de Madame Letizia à son fils Lucien où il est question de la naissance prochaine du troisième enfant de Louis et Hortense, le futur Napoléon III, mais aussi du prochain séjour de «Lolotte», fille aînée de Lucien, chez sa grand-mère. Ou un billet de Marie-Louise à la gouvernante de son fils, Mme de Montesquiou. Ou bien ce mot de Pauline priant Albine de Montholon de lui faire parvenir, depuis Sainte-Hélène, des nouvelles de son frère. Or c'est précisément cette banalité qui en fait l'intérêt, montrant la face intime d'une famille qui, en dépit d'une ascension et de destinées hors-normes, partageait les mêmes soucis et priorités que le commun des mortels et les exprimait sans fard. Une incursion dans les coulisses de l'Histoire, en empruntant la porte du foyer. Entrée libre.

Jusqu'au 14 octobre. Bibliothèque patrimoniale du Musée Fesch, Ajaccio. ☎ 04 95 51 13 00



Les trois cités/E très cità

Le Centre méditerranéen de la photographie [CMP] présente les travaux réalisés dans le cadre du projet photographique *E très cità / Les trois cités*. Mené dans le cadre du Contrat de ville, avec le soutien du Commissariat général à l'égalité des territoires, dans «la cité des lacs, des arbres et des monts», il vise à valoriser l'histoire des quartiers sud de Bastia et la mémoire de ses habitants, et fait écho aux rencontres entre le journaliste et auteur Jérôme Camilly et des habitants du quartier Aurore, au sud de Bastia, qui ont donné lieu à la publication de l'ouvrage *Aurore, les trois cités, Aurora, e très cità*. L'exposition se compose de deux volets. D'une part, une série de 58 photographies couleurs mêlant paysages urbains et portraits d'habitants du quartier, réalisées par Santa Azara à l'occasion d'un atelier de formation à la photographie numérique dirigé par Valérie Rouyer, chargée de mission en pédagogie au CMP. D'autre part, un ensemble de 20 portraits de rue en noir et blanc argentique, réalisés à la chambre photographique par Valérie Rouyer.

Jusqu'au 26 octobre. Centre culturel Alb'Oru, Bastia. ☎ 04 95 47 47 00





UNE EXPÉRIENCE UNIQUE

www.spascorse.com

06 73 54 19 19

**LE PLUS GRAND
SHOWROOM
EN CORSE**

CORSE PISCINE & SPAS

Zone Industrielle de Travo,
Face à la Base Aérienne 126,
20240 Ventiseri

APPELS À PROJETS

L'autonomie énergétique de l'île en 2050 ?

C'est possible en misant sur les énergies renouvelables et la maîtrise de l'énergie.

Entreprises, collectivités, associations : l'AUE et l'ADEME s'engagent en soutenant vos projets innovants et exemplaires.

Retirez vos dossiers de demande de subvention

« Bois énergie », « Rénovation énergétique des bâtiments », « Éclairage public », « Solaire thermique » et « Études petite hydroélectricité » sur :

www.aue.corsica

UN' ENERZIA PE L'AVVENE

Ensemble construisons la Corse de demain

U RINNOVU ENERGETICU
Efficacité énergétique des bâtiments



U SOLE
Solaire thermique collectif



U LEGNU
Bois énergie

U LUME
Éclairage public performant, Éclairer juste



L'ACQUA
Études petite hydroélectricité

